Arrêté n°2026-054

Arrêté portant nomination

Référent laïcité

SERVICE DES AFFAIRES STATUTAIRES ET JURIDIQUES

Le président,

Vu le Code de l'éducation, notamment l'article L141-6 ;
Vu le Code général de la fonction publique, notamment les articles R124-13 à R124-21 ;
Vu les statuts de l'université Bretagne Sud ;

Arrête

Article 1. Monsieur Josic MAIGNAN est nommé référent laïcité à compter du 1er septembre 2026 et conserve cette qualité tant qu'il exerce les fonctions de directeur général des services.

Article 2. Le présent arrêté fait l'objet d'une publicité dans les conditions définies par la délibération n°75-2015 du conseil d'administration du 10 juillet 2015.

David MENIER

Signé électroniquement par : David Menier
Date de signature : 15/10/2026
Qualité : Le Président

Service des Affaires Statutaires et Juridiques
Campus de Tohannic – rue André Lwoff – CS60573
56017 VANNES CEDEX
sasj@listes.univ-ubs.fr
www.univ-ubs.fr